

• Février 2020

Volumes et prix des ventes de vins en vrac :
transactions à 26 semaines de campagne*
à fin janvier 2019

2019/20	Volumes cumulés pour la campagne**		
	en 1000 hl	Rouges	Rosés
Total Vins De France (SIG)	325 (- 11 %)	181 (- 19 %)	461 (+ 9 %)
dont Vins De France (SIG) de cépages	149 (- 11 %)	33 (- 41 %)	287 (+ 12 %)
Total IGP***	1 850 (+ 3 %)	1 987 (- 2 %)	1 322 (+ 15 %)
dont IGP de cépages	1 490 (+ 9 %)	1 099 (+ 1 %)	1 169 (+ 21 %)
AOP	↗	↘	↘

2019/20	Prix moyens pour la campagne**		
	en €/hl	Rouges	Rosés
Total Vins De France (SIG)	72,98 (- 2 %)	78,98 (- 2 %)	80,97 (+ 3 %)
dont Vins De France (SIG) de cépages	79,79 (- 2 %)	85,70 (+ 4 %)	88,03 (+ 2 %)
Total IGP***	90,38 (+ 1 %)	95,72 (+ 1 %)	100,88 (+ 2 %)
dont IGP de cépages	93,46 (+ 2 %)	91,28 (+ 4 %)	102,35 (+ 3 %)
AOP	↘	↘	↘

(*) Évolutions par rapport à 26 semaines de campagne 2018/19 pour les IGP, les VSIG et à 5 mois de campagne 2019/20 pour les AOP.

(**) Tous millésimes confondus (millésimes 2011 à 2019).

(***) Hors données IGP InterLoire

Marchés à la production

Transactions à 26 semaines de campagne
2019/2020, à fin janvier 2019

Le suivi de l'activité des marchés, via les données provenant des contrats d'achat vrac, a conduit à observer durant cette première moitié de la campagne 2019/2020 un recul global des transactions, par rapport à la campagne 2018/19. Cette diminution des volumes échangés est partagée par les rouges et les rosés alors que les blancs connaissent une progression marquée et continue au cours des 6 mois de campagne.

Les transactions pour les **Vins De France (SIG)** rouges et rosés baissent en volume, avec une diminution plus marquée pour la seconde couleur. Ces tendances sont particulièrement visibles lorsque l'on s'intéresse aux Vins De France (SIG) de cépages qui sont à l'origine du recul de ces couleurs. Les rosés de cépages sont la catégorie connaissant la baisse la plus marquée. Les blancs sortent quant à eux du lot, puisqu'ils connaissent une forte progression dans leurs échanges. Les cours des Vins De France (SIG) sont légèrement en deçà par rapport au début de la campagne précédente, hormis pour les Vins De France (SIG) blancs et ceux de cépages rosés, dont les prix de ventes progressent par rapport à la campagne 2018/19.

Pour les transactions de vins en **vrac IGP**, on note des transactions en rouge et en blanc qui progressent aux dépens des rosés. Cette croissance des transactions est nettement portée par les vins IGP de cépages, qui représentent 73 % des échanges d'IGP. La baisse des volumes échangés en rosé s'explique par la catégorie des vins sans mention de cépage. Au global, les prix des IGP se maintiennent globalement grâce aux prix des IGP de cépages qui sont en augmentation par rapport à la campagne précédente, quelle que soit la couleur considérée.

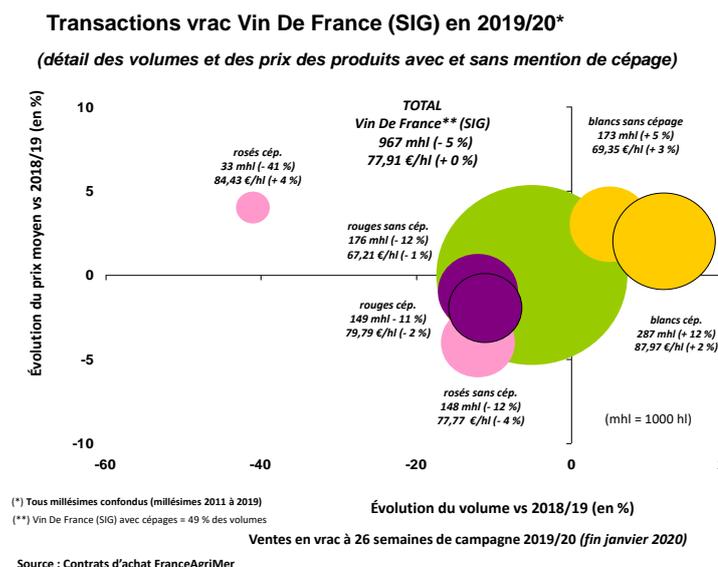
En ce qui concerne les transactions de **vins AOP**, ces 5 premiers mois de campagne sont marqués par des transactions de vins blancs et de vins rosés légèrement en baisse en termes de volumes et de prix. La catégorie des rouges est la plus dynamique, puisque les volumes échangés progressent, avec des prix en légère régression.

Le marché des vins en vrac en ce début de campagne 2019/2020 semble assez ralenti en termes de volume et de prix pour les Vins de France (SIG) et les AOP. La catégorie des vins IGP progresse quant à elle, que ce soit en volume ou en prix.

Marché Vins De France (SIG) : 6 mois de campagne 2019/20

À 26 semaines de la campagne 2019/20, le cumul des ventes en vrac du marché Vin De France (SIG) affiche une diminution des échanges en volume par rapport à la première moitié de la campagne 2018/19.

En cumul sur 6 mois de campagne, les échanges de Vins De France (SIG) s'élèvent ainsi à 967 milliers d'hl, soit un niveau inférieur de 5 % par rapport à la campagne 2018/19.



Avec un volume cumulé de 497 milliers d'hl, les ventes de Vins De France (SIG) ne mentionnant pas de cépage, qui représentent 51 % du total, régressent de 7 % par rapport au cumul de la campagne précédente. La tendance sur ce marché s'explique principalement par une diminution des rouges (176 milliers d'hl ; - 12 % vs 2018/19) et des rosés (148 milliers d'hl ; - 12 % vs 2018/19). Les blancs sont quant à eux en progression (173 milliers d'hl ; + 5 % vs 2018/19).

Avec un volume cumulé de 469 milliers d'hl, les ventes de Vins De France (SIG) mentionnant un cépage représentent 49 % des transactions et sont en recul de 2 % par rapport au début de la campagne précédente. Cette baisse des ventes est due aux vins rouges (149 milliers d'hl ; - 11 % vs 2018/19) et aux vins rosés (33 milliers d'hl ; - 41 % vs 2018/19), alors que les blancs connaissent quant à eux une hausse des volumes échangés (287 milliers d'hl ; + 12 % vs 2018/19).

En ce qui concerne les cours des Vins De France (SIG) sans mention de cépage, tous millésimes confondus, ils sont en baisse par rapport à la même période pour la campagne précédente, avec un recul de 1 % pour les rouges à 67,21 €/hl et une baisse de 4 % pour les rosés à 77,77 €/hl. Pour les blancs, on relève une progression du

prix de 3 % à 69,35 €/hl par rapport aux 6 premiers mois de la campagne précédente.

Les cours des Vins De France (SIG) avec mention de cépage, tous millésimes confondus, connaissent une hausse limitée de leurs prix, avec les rosés à 84,43 €/hl (+ 4 % vs 2018/19) et les blancs à 87,97 €/hl (+ 2 % vs 2018/19). En revanche, le cours des rouges pour ce segment, en ce début de campagne, est en régression à 79,79 €/hl (soit - 2 % vs 2018/19).

Lorsque l'on compare le millésime 2018 à 6 mois de la campagne 2018/19 et le millésime 2019 sur la même période pour la campagne 2019/20, on remarque qu'il y a moins de volumes échangés du millésime 2019 mais que les transactions se font à un prix légèrement en hausse. Cette tendance est similaire pour les 2 catégories de Vins De France (avec et sans indication du cépage), mais elle est plus marquée pour les vins sans mention de cépage. Lorsque l'on s'intéresse aux détails par couleurs, on constate que les vins rosés et les vins rouges du millésime 2019 sont en recul par rapport à ceux du millésime 2018, quelle que soit la catégorie considérée. Quant aux blancs, seuls les vins de cépage sont en légère progression. Les prix des vins sont tous en hausse pour le millésime actuel, par rapport aux ventes du millésime 2018.

Transactions vrac Vins De France (SIG) à 26 semaines Campagne 2018/19 Millésime 2018 versus Campagne 2019/20 Millésime 2019

Millésime 2018 – campagne 2018/19 Vs. Millésime 2019 – campagne 2019/20									
Volume en milliers d'hl	MILLESIME 2018				MILLESIME 2019				
	CAMPAGNE 2018/19				CAMPAGNE 2019/20				
Prix moyen en €/hl	ROUGE	ROSE	BLANC	TOTAL	ROUGE	ROSE	BLANC	TOTAL	
Total Vin De France	Volume	256	213	393	862	189	144	379	712
	Prix moyen	76,58	81,04	79,7	79,10	78,25	82,29	84	82,13
Vin De France "Blend" sans mention de cépage	Volume	125	159	150	434	91	116	131	338
	Prix moyen	69,74	81	67,61	73,13	71,21	81,3	72,67	75,24
Vin De France avec mention de cépage	Volume	131	55	243	429	99	28	248	375
	Prix moyen	83,12	81,17	87,14	85,15	84,71	86,35	89,96	88,30

Ventes en vrac à 26 semaines de campagne 2019/20 (fin janvier 2020)

Source : Contrats d'achat FranceAgriMer

Marché Vins à Indication Géographique Protégée (IGP) : 6 mois de campagne 2019/20

Données partielles (hors données en provenance d'InterLoire)

Sur le marché des vins IGP, l'activité est en légère hausse à 6 mois de campagne. Les transactions sont supérieures de 4 % à celles de la campagne précédente, à 5,2 millions d'hl.

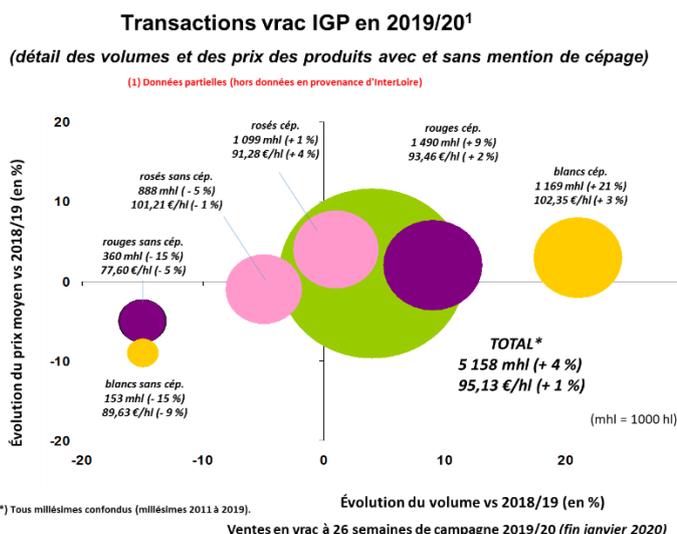
La majorité des transactions (73 %) concernent les vins vendus avec mention de cépage, soit 3,8 millions d'hl (en

hausse de 10 % par rapport à 2018/19). Ils sont répartis entre 1,5 million d'hl de rouges (+ 9 % vs 2018/19), 1,2 million d'hl de blancs (+ 21 % vs 2018/19) et 1,1 million d'hl de rosés (+ 1 % vs 2018/19).

Les ventes de vins IGP ne mentionnant pas de cépage (27 % des transactions) enregistrent quant à elles un cumul de 1,4 million d'hl (- 9 % vs 2018/19) en cette première partie de campagne 2019/20, dont 360 milliers d'hl de rouges (- 15 % vs 2018/19), 888 milliers d'hl de rosés (- 5 % vs 2018/19) et 153 milliers d'hl de blancs (- 15 % vs 2018/19).

Les cours des vins IGP avec mention de cépage sont en très légère progression de 1 % par rapport à la campagne antérieure et s'établissent en moyenne à 95,13 €/hl : 93,46 €/hl pour les rouges (+ 2 % vs 2018/19), 91,28 €/hl pour les rosés (+ 4 % vs 2018/19) et 102,35 €/hl pour les blancs (+ 3 % vs 2018/19).

Pour les vins IGP sans mention de cépage, les prix moyens des transactions sont en recul de 3 % par rapport à la précédente campagne, à 77,60 €/hl en rouges (- 5 % vs 2018/19), à 101,21 €/hl en rosés (- 1 % vs 2018/19) et à 89,63 €/hl en blancs (- 9 % vs 2018/19).



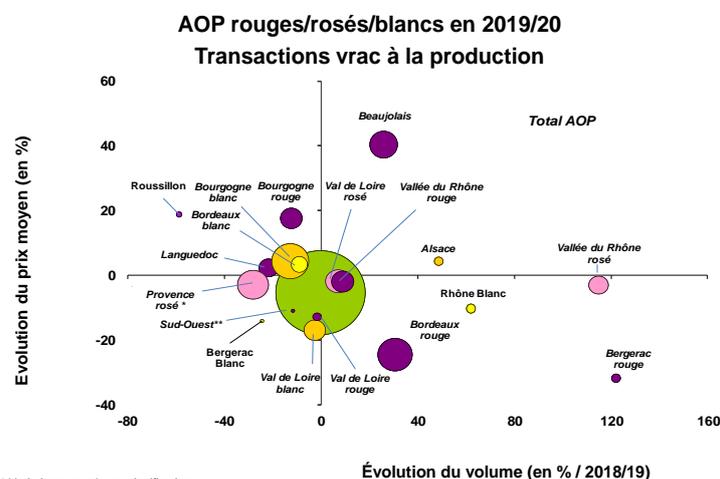
Marché Vins à Appellation d'Origine Contrôlée (AOC/AOP) : 5 mois de campagne 2019/20

À 5 mois de la campagne 2019/20, les données des transactions en vrac de vins AOC/AOP communiquées par les organisations interprofessionnelles, à fin décembre 2019, montrent une stagnation des échanges par rapport à la campagne précédente en termes de volumes. Les prix moyens des ventes sont quant à eux plutôt en recul.

Dans le détail, on retrouve principalement en progression en volume des AOP rouges, comme celles du Beaujolais, de Bordeaux ou encore de Bergerac. Les échanges de vins blancs d'Alsace et du Rhône sont également en hausse, ainsi que les vins rosés de la vallée du Rhône. Par ailleurs,

les autres appellations connaissent un maintien voire un léger recul des volumes de leurs transactions en vrac. D'autre part, les vins rouges du Roussillon sont les vins marqués par la plus forte diminution de volumes échangés en vrac.

Les transactions commerciales se font à des prix globalement en baisse pour toutes les couleurs d'AOP. Pour les vins rouges et les vins blancs, cette baisse reste légère alors que, pour les vins rosés, elle semble plus marquée. Les prix des transactions en rouges sont tirés vers le haut par les vins rouges du Beaujolais, qui sortent du lot avec un prix moyen en très forte progression et les vins rouges de Bourgogne. En blanc, les vins d'Alsace, de Bourgogne et de Bordeaux se démarquent légèrement, avec une hausse de leur prix moyen. En rosés, les vins AOP n'arrivent pas à maintenir leur prix, qui diminue légèrement par rapport à la campagne précédente.



Ventes en vrac à 5 mois de campagne 2019/20 (fin décembre 2019)
Source : Organisations interprofessionnelles, Elaboration : FranceAgriMer

Sorties de chais des récoltants et négociants vinificateurs : 4 mois de campagne 2019/20

Bilan des sorties de chais des récoltants et négociants vinificateurs
Campagne 2019/20 (Août 19 à Novembre 19)

	Sorties de chais (en milliers d'hl)		
	2018/19	2019/20	Var. en %
AOC/AOP	10 176	9 066	- 10,90 %
IGP	3 597	3 851	+ 7,10 %
VDF (SIG)	2 637	2 266	- 14,10 %
TOTAL	16 410	15 183	- 7,5 %

Source : DGDDI

Sorties de chais à 4 mois de campagne 2019/20 (Novembre 2019)

Selon les informations communiquées par la Douane française à fin novembre 2019, les sorties de chais à 4 mois de campagne des récoltants et négociants

vinificateurs sont en diminution de 7,5 % par rapport à fin novembre 2018 et atteignent 15 millions d'hectolitres.

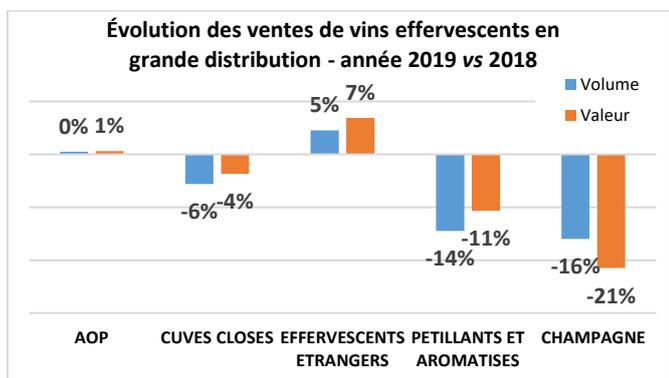
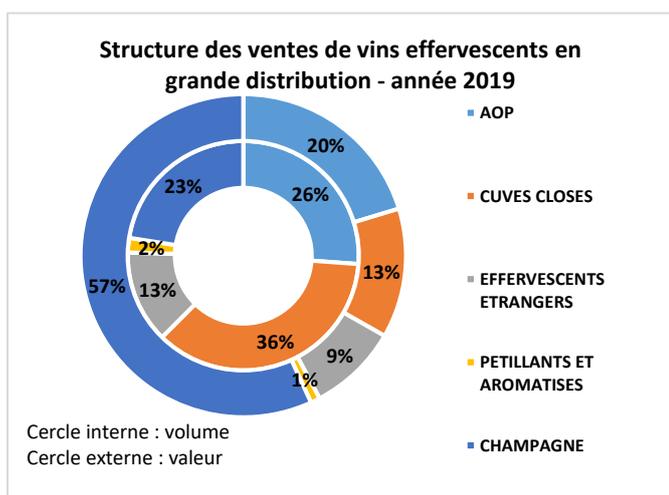
Cette diminution découle d'un ralentissement des sorties en AOC/AOP (- 11 % à 9 millions d'hectolitres) et en Vins De France SIG (- 14 % à 2 millions d'hectolitres). En revanche, les sorties de chais en vins IGP sont en progression (+ 7 % à 4 millions d'hectolitres).

Consommation

Ventes de vins effervescents en grande distribution Bilan 2019

(Source IRI pour FranceAgriMer-CNIV)

En 2019, les ventes de vins effervescents en grande distribution (hypers + supers) ont représenté 159 millions de cols et généré un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros. Ces chiffres reflètent une baisse en volume (- 5,8 % vs 2018 et - 5,9 % moy. 2014/18) et en valeur (- 13,5 % vs 2018 et - 11,5 % vs moy. 2014/18).



Cette diminution des ventes est portée essentiellement par la forte baisse des **ventes de Champagne** (en volume : - 15,9 % vs 2018 et - 19,5 % vs moy. 2014/18 ; en valeur : - 21,4 % vs 2018 et - 21,5 % moy. 2014/18), qui représentent 35,7 millions de cols et 709 millions d'euros de chiffre d'affaires. Dans un contexte 2019 intégrant un nouveau cadre législatif d'encadrement des promotions,

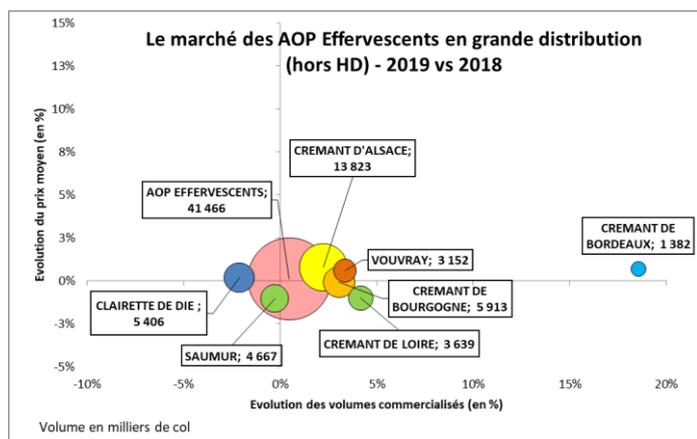
les ventes de Champagne en volume sous promotion ont diminué de 28 %. Par ailleurs, à l'activité promotionnelle peu active s'ajoute un fond de rayon mal orienté.

En revanche, malgré le repli global des ventes de Champagne, les marques de distributeurs (MDD) se démarquent avec des ventes de Champagne en progression par rapport à l'année précédente (volume : + 3,7 % vs 2018 ; valeur : + 4,1 % vs 2018). Bien qu'elles perdent des parts de marché depuis 2010, la tendance s'inverse cette année avec des ventes de Champagne de MDD qui atteignent 14 % de parts de marché en volume (+ 3 points vs 2018) et 11 % en valeur (+ 3 points vs 2018).

Alors que le prix moyen de la bouteille de Champagne a diminué en 2019 (- 1,4 € vs 2018, pour un prix moyen de 19,88 €/col), le prix moyen du Champagne de MDD est quant à lui resté stable (15,45 €/col).

Les **ventes des vins effervescents AOP** en grande distribution sont stables tant en volume qu'en valeur par rapport à 2018. En 2019, elles représentent 41,5 millions de cols et 253 millions d'euros de chiffre d'affaires, avec un prix moyen stable par rapport à 2018 de 6,11 €/col.

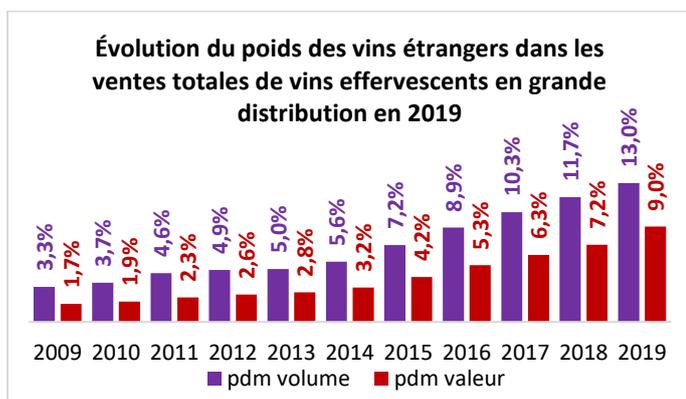
Dans ce segment, la plupart des poids lourds (Crémant d'Alsace, Crémant de Bourgogne et Vouvray) sont en progression dans leurs ventes en volume et en valeur. Le Crémant de Bordeaux se démarque par une forte progression de ses ventes (volume : + 18,5 % vs 2018 ; valeur : + 19,4 % vs 2018). En revanche, la Clairette de Die et le Saumur voient leurs ventes légèrement reculer par rapport à l'année dernière.



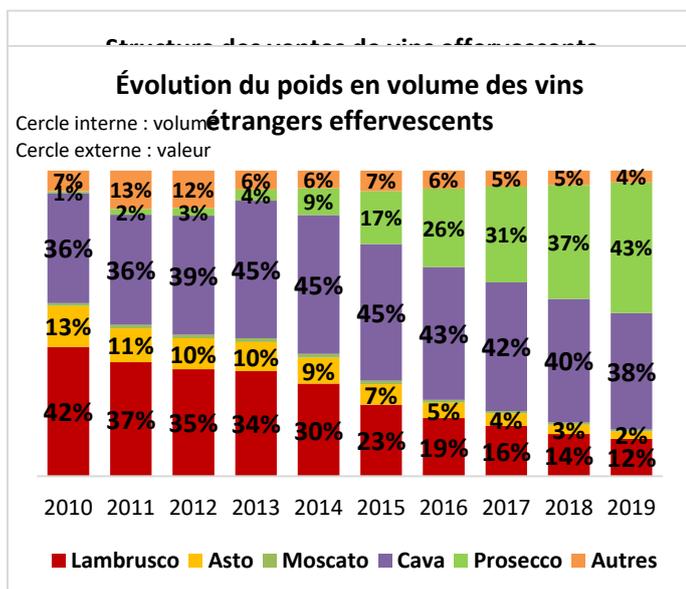
Les **ventes de cuves closes** sont en recul par rapport à 2018 (volume : - 5,6 % ; valeur : - 3,7 %) et à la moyenne 2014/18 (volume : - 8,5 % ; valeur : - 4,5 %).

Les **ventes de vins pétillants et aromatisés** subissent une baisse encore plus forte que les cuves closes (volume : - 14,3 % vs 2018 et - 25,8 % vs moy. 2014/18 ; valeur : - 10,4 % vs 2018 et - 18,7 % vs moy. 2014/18).

En 2019, les ventes de vins effervescents étrangers continuent à progresser (volume : + 4,6 % vs 2018 et + 39,6 % vs moy. 2014/18 ; valeur : + 7 % vs 2018 et + 49,9 % vs moy. 2014/18), pour atteindre 13 % des parts de marché en volume (+ 1,3 points vs 2018) et 9 % en valeur (+ 1,8 points vs 2018). Les ventes de vins effervescents étrangers représentent 20,7 millions de cols vendus et génèrent 111,9 millions d'euros de chiffre d'affaires.



Cette progression est portée exclusivement par la très forte augmentation des ventes de Prosecco (volume et valeur : + 20 % vs 2018 et + 125 % vs moy. 2014/18). Cet effervescent italien pèse désormais 43 % en volume (+ 6 points vs 2018) et 50 % en valeur (+ 6 points vs 2018) des ventes de vins effervescents étrangers. Pour les principaux autres vins effervescents étrangers (Lambrusco, Asti, Moscato), les ventes sont en retrait par rapport à l'année dernière, sauf pour le Cava, vin espagnol dont les ventes se sont stabilisées par rapport à 2018. Ainsi, face à la progression du Prosecco, le Cava perd des parts de marché, avec 38 % des volumes (- 2 points vs 2018) et 36 % des valeurs (- 3 points vs 2018).



En 2019, comme tous les ans et toutes catégories confondues, le marché des vins effervescents a été très actif au cours des **quatre dernières semaines de l'année civile**, pendant lesquelles la grande distribution a réalisé 15 % du volume et 20 % de la valeur des ventes annuelles du linéaire.

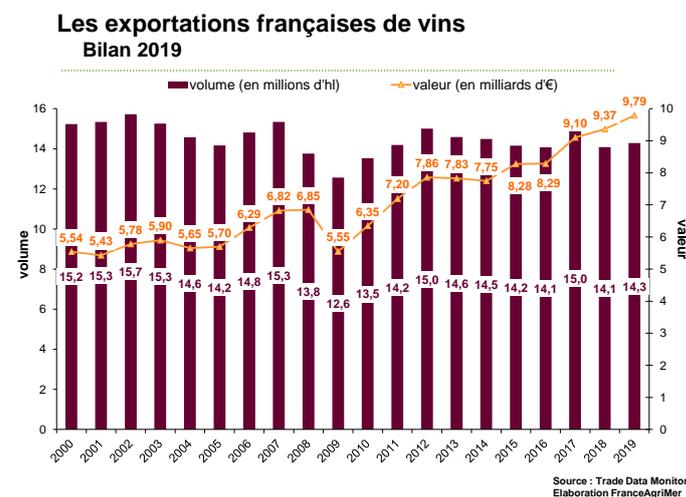
Cependant, à l'image du reste de l'année, les ventes de vins effervescents sont, sur la période de fin d'année, nettement en baisse. Pénalisées par le nouveau cadre législatif d'encadrement des promotions, les ventes de vins effervescents sur cette période festive accusent un repli encore plus fort que sur le reste de l'année, avec en volume une baisse de 8,4 % et de 15,7 % en valeur, par rapport à 2018.

Ainsi, les tendances observées tout au long de l'année se sont amplifiées en fin d'année, avec une diminution des ventes encore plus importante pour le Champagne sur les quatre dernières semaines de l'année (volume : - 19,4 % vs 2018 ; valeur : - 21,4 % vs 2018) et une augmentation des ventes pour les vins effervescents étrangers (volume : + 13,5 % vs 2018 ; valeur : + 18,9 % vs 2018).

Commerce extérieur

Les exportations françaises de vins Bilan 2019 (janvier-décembre)

Par rapport à l'année passée, les exportations françaises de vins sont en hausse en volume (+ 1 %), à 14,3 millions d'hectolitres. Elles sont tirées par la bonne récolte 2018 qui a permis de disposer de fortes disponibilités en vin et par le dynamisme des exportations de vins effervescents. En parallèle, les exportations françaises poursuivent leur valorisation (+ 5 %), atteignant pour la 5^e année consécutive un chiffre d'affaires record de 9,8 milliards d'euros. Toutefois, on constate que les volumes exportés en 2019 restent en-deçà de la moyenne des 5 dernières années (- 1 %).



Source : Trade Data Monitor
Elaboration FranceAgriMer

Les exportations françaises par catégorie

Sur l'année 2019, les exportations françaises de vins se sont développées pour l'ensemble des catégories, excepté pour les vins tranquilles AOP (- 1 % vs 2018). *A contrario*, les exportations de vins effervescents hors Champagne sont en croissance (+ 8 %), confirmant une demande soutenue pour cette catégorie. Les vins hors UE réexportés tout comme ceux de l'UE SIG réexportés sont également particulièrement dynamiques par rapport à 2018 (+ 7 % de parts de marché chacun). Pour ces derniers, cette progression fait suite à une chute nette de des exports sur la campagne précédente, conséquence d'un manque de disponibilités en vins européens sur les marchés. Pour les autres catégories, la progression est plus modérée, que ce soit pour les Vins De France (SIG) (+ 3 %), les vins tranquilles > 15° (+ 4 %), le Champagne (+ 1 %) ou encore les vins IGP qui sont stables.

En parallèle, ce sont les exportations de Champagne et de vins hors UE réexportés qui se valorisent le plus (respectivement + 13 % et + 8 % vs 2018). Seuls les vins de l'UE SIG réexportés sont en recul (- 1 %) sous l'effet d'une forte baisse des prix liée à la croissance des volumes disponibles.

Sur 2019, les parts de marché des exportations françaises de vins se répartissent comme suit :

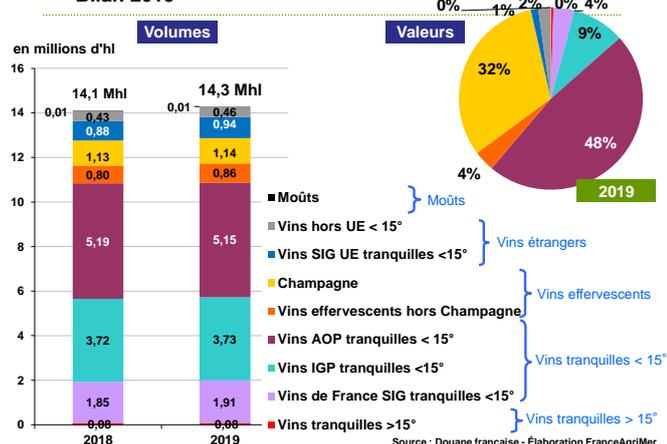
Effervescents

- Champagne, 8 % en volume ; 32 % en valeur ;
- *Autres effervescents*, 6 % en volume ; 4 % en valeur ;

Vins tranquilles < 15°

- AOP, 36 % en volume ; 48 % en valeur ;
- IGP, 26 % en volume ; 9 % en valeur ;
- Vins De France SIG, 13 % en volume ; 4 % en valeur ;
- Vins SIG UE, 7 % en volume ; 1 % en valeur ;
- Vins hors UE, 3 % en volume ; 2 % en valeur.

Les exportations françaises de vins par catégorie Bilan 2019



Les exportations françaises par destination

En 2019, les exportations françaises de vins sont en croissance en volume vers l'Union Européenne (+ 3 %), tandis qu'elles se replient légèrement vers les Pays tiers (- 1 %), par rapport à l'année passée.

Dans le détail, les volumes exportés progressent vers l'Allemagne et le Royaume-Uni avec des croissances respectives de + 7 % et de + 3 %, tandis qu'ils sont stables vers la Belgique. En 2019, la Chine pénalise tout particulièrement les exportations françaises de vins (- 11 % vs 2018). Néanmoins, après un premier semestre fortement en baisse, les exportations se sont améliorées sur la deuxième partie de l'année, sous l'effet du retour de disponibilités européennes, limitant les pertes globales des volumes exportés. Toutefois, le ralentissement économique général que traverse la Chine n'a pas permis aux exportations françaises de retrouver leur niveau d'avant 2018 cette année et bénéficie davantage aux vins australiens. D'autre part, la forte dynamique des exportations, observée depuis plusieurs années vers les États-Unis, marque le pas en 2019 (+ 5 % vs 2018). Le ralentissement est observé à partir du mois d'octobre, notamment sur la catégorie des vins tranquilles. Cela fait suite aux taxes douanières supplémentaires, appliquées sur les vins tranquilles embouteillés ≤ 14° et mises en place par l'administration Trump depuis la mi-octobre. Sans surprise donc, ce sont ces vins qui accusent la plus forte baisse sur les mois d'octobre, novembre et décembre, avec respectivement - 9 %, - 18 % et - 8 % de volumes par rapport à 2018. À noter que pour cette catégorie, sur les 9 premiers mois de l'année 2019, les exportations ont cru progressivement jusqu'en septembre où la hausse des exportations est particulièrement marquée signe que les importateurs ont constitué des stocks en prévision de cette surtaxe. Le mois de décembre 2019 est également marqué par un boom des exportations de vins effervescents notamment de Champagne (+ 139 %) et de vins effervescents AOC (+ 171 %), ce qui traduit peut-être là aussi la constitution de stocks.

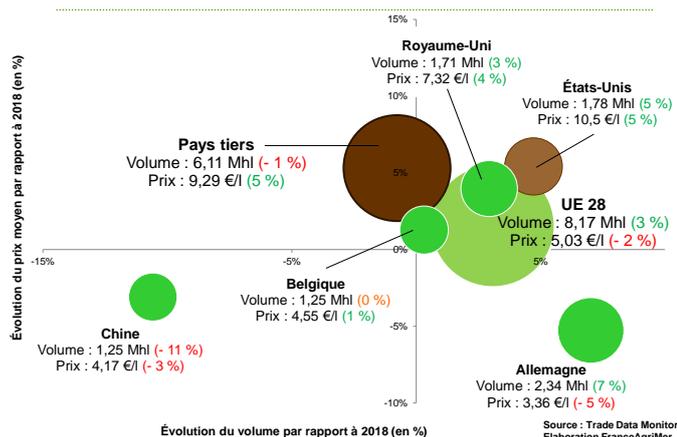
La conjoncture sur ce marché, très fluctuante ces derniers mois, est à surveiller tout particulièrement.

À noter enfin des dynamiques encourageantes des exportations en volume des vins français vers le Canada, le Japon, la Suisse et la Suède.

Le graphique ci-dessous présente les évolutions des exportations françaises de vins, en volume et en prix, entre les années 2019 et 2018. La taille des bulles est proportionnelle au volume exporté pour chaque catégorie.

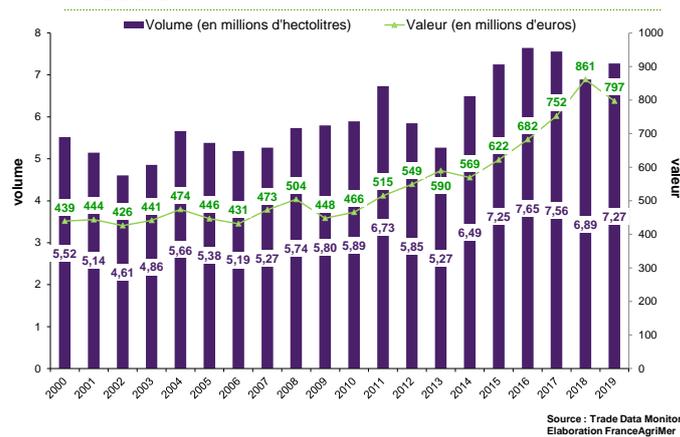
Les exportations françaises de vins par destination

Bilan 2019



Les importations françaises de vins

Bilan 2019



Les parts de marchés en volume restent assez stables sur l'année 2019 : l'Allemagne reste à 16 % de PDM, devant les États-Unis et le Royaume-Uni (12 % de parts de marché chacun), suivis de la Chine et de la Belgique (9 % de parts de marché respectives).

En termes de valorisation, le prix moyen des exportations des vins français, à 6,86 €/litre, est en hausse par rapport à 2018. Seuls les prix moyens vers la Chine (- 3 %) et vers l'Allemagne (- 5 %), se contractent, sous l'effet de la baisse des prix moyens des vins SIG de l'UE, qui représentent une part importante de leurs imports depuis la France.

Les importations françaises de vins Bilan 2019 (janvier-décembre)

Après une année 2018 marquée par des importations françaises en baisse, conséquence de faibles disponibilités en vins européens sur les marchés sur une partie de l'année, les volumes de vins importés par la France repartent à la hausse en 2019 (+ 5,5 % vs 2018), à 7,27 millions d'hectolitres, sous l'effet d'une campagne 2018 abondante.

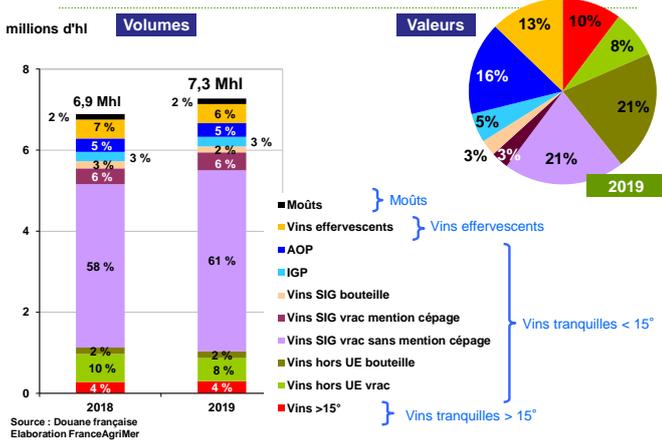
En revanche, après 4 années de hausses consécutives, les valeurs sont en baisse par rapport à l'année 2018 (- 7 %), atteignant un chiffre d'affaires de 797,5 millions d'euros. Le retour de volumes abondants sur les marchés entraîne en effet une chute des prix. Le prix moyen des vins importés tombe ainsi à 1,1 €/litre en 2019, soit - 12 % par rapport à 2018.

Les importations françaises par catégorie

Les importations françaises de vins sont avant tout constituées de vins en vrac (75 % des volumes), soit 5,5 millions d'hl. Le manque de disponibilités en vins d'entrée de gamme français est en partie à l'origine de ce phénomène. La France a en effet des difficultés à satisfaire la demande en vins SIG, à la fois sur son propre marché mais aussi sur ses marchés d'exportations (ce qui explique les volumes importants de vins étranger réexportés par la France). Ainsi, la majeure partie des volumes importés correspond à des vins en vrac sans indication géographique (SIG) et sans mention de cépage. Sur l'ensemble des importations françaises, ces derniers représentent 61 % des volumes et 20 % des valeurs. En 2019, la part de marché du vin importé en vrac en provenance de l'UE a cru de 3 points entre 2018 et 2019, au détriment des vins hors UE. Ces derniers avaient fortement progressé en 2018, dans les imports français, pour pallier aux moindres disponibilités en vins sur les marchés européens. Or, cette année on observe un regain de vins européens disponibles, notamment en provenance d'Espagne, suite à une très bonne récolte européenne en 2018.

À noter également que les vins effervescents importés progressent en volume bien que leur part de marché par rapport à l'ensemble des importations perd 1 point.

Les importations françaises de vins par catégorie Bilan 2019



A contrario donc, l'Espagne renforce sa domination dans les importations françaises en volume, avec une part de marché de 69 %, en croissance par rapport à 2018. L'origine Espagne domine surtout parmi les importations de vins en vrac SIG, sans mention de cépage (87 % de PDM en volume). Par ailleurs, le retour de volumes conséquents s'accompagne mécaniquement d'une forte baisse des prix, avec un prix moyen qui tombe à 0,5 €/l, un prix particulièrement faible en raison du segment importé (vins SIG en vrac à prix bas).

Enfin, les importations d'effervescents italiens ont fortement progressé, portées par le Prosecco (+ 41 % vs 2018).

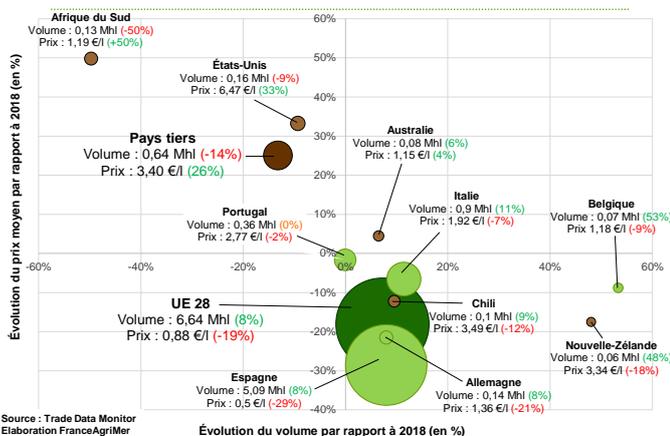
A contribué à ce numéro : Unité Filières Spécialisées / Service Analyse économique des filières

Enfin il est à noter que la France importe une quantité non négligeable de moûts.

Les importations françaises par provenance

Le graphique ci-dessous présente les évolutions des importations françaises de vins, en volume et en prix, entre les années 2019 et 2018. La taille des bulles est proportionnelle au volume exporté pour chaque catégorie

Les importations françaises de vins par provenance Bilan 2019 – Évolutions par rapport à 2018



En 2019, les importations sont en fort recul depuis les Pays tiers, notamment depuis l'Afrique du Sud et les États-Unis, qui avaient bénéficié du manque de disponibilités en vin européen sur les marchés. Or en 2019, la très bonne récolte européenne 2018 a conduit à une réorientation des importations françaises vers ses marchés historiques : l'Espagne, qui a pu reconstituer ses stocks de vins et l'Italie, notamment. Il en découle une forte augmentation des prix des vins sud-africains et américains.

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

FranceAgriMer
@FranceAgriMerFR